

# Guide sur les FNB Fidelity générateurs de liquidités



Fidelity offre aux investisseurs axés sur le revenu une gamme de fonds négociés en bourse (FNB) pour aider à répondre à leurs besoins en matière de revenu. Étant donné que les objectifs et horizons de placement sont propres à chaque investisseur, il est d'autant plus important d'offrir du choix en la matière. Notre gamme de FNB générateurs de liquidités, qui cible les actions, les titres à revenu fixe ou un équilibre entre les deux, peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Que vous vous intéressiez au potentiel de croissance des actions, à une approche de placement équilibrée ou aux avantages éventuels des titres à revenu fixe, nos FNB sont conçus pour accroître les liquidités provenant de vos placements.

Les FNB Fidelity générateurs de liquidités peuvent vous permettre de réaliser vos objectifs de placement à chaque étape de votre vie.

## Gamme de FNB Fidelity générateurs de liquidités

 <b>Actions</b>		 <b>Équilibre</b>		 <b>Titres à revenu fixe</b>	
<b>NIVEAU DE RISQUE</b>					
<b>Moyen</b>		<b>Faible à moyen</b>		<b>Faible</b>	
<p>Les FNB d'actions de Fidelity couvrent un large éventail de stratégies de placement pour les investisseurs qui recherchent une croissance du capital, sans sacrifier le revenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils procurent une exposition aux actions des différentes régions et offrent le potentiel d'appréciation du capital le plus élevé parmi toutes les options de revenu.</li> <li>• Ils ciblent les actions à dividendes élevés et visent à fournir des distributions mensuelles régulières aux investisseurs.</li> <li>• Ils peuvent vous permettre d'atteindre des objectifs liés à la croissance du capital, à la diversification et à la stabilité du portefeuille.</li> </ul>		<p>Les FNB équilibrés de Fidelity offrent une solution à guichet unique qui comprend des titres à revenu fixe et des actions pour les investisseurs qui recherchent une source régulière de revenu, sans sacrifier le potentiel de croissance du capital.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils comprennent des stratégies de placement dont le risque est faible à moyen et offrent un potentiel de revenu stable et d'appréciation du capital.</li> <li>• Ils visent à générer des liquidités mensuelles régulières par le biais du portefeuille d'actions.</li> </ul>		<p>Fidelity offre des FNB à revenu fixe diversifiés en fonction de la source de revenu et de la durée, s'adressant aux investisseurs qui recherchent un revenu au moyen d'une approche plus prudente.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils comprennent généralement une stratégie de placement à faible risque visant à préserver le capital en période de turbulences sur le marché.</li> <li>• Ils offrent une structure de paiement régulière, un plus grand potentiel de protection du capital et des avantages en matière de diversification.</li> <li>• Ils peuvent constituer une source de revenu pour les investisseurs prudents dont l'horizon de placement est plus court.</li> </ul>	
<b>QUELLES SONT MES OPTIONS DE PLACEMENT?</b>					
<b>FCCD</b>	FNB Fidelity Dividendes canadiens élevés	<b>FCMI</b>	FNB Fidelity Revenu mensuel canadien élevé	<b>FCSB</b>	FNB Fidelity Obligations de sociétés canadiennes à court terme
<b>FCUD</b>	FNB Fidelity Dividendes américains élevés	<b>FCGI</b>	FNB Fidelity Revenu mensuel mondial élevé	<b>FCCB</b>	FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes – Approche systématique
<b>FCID</b>	FNB Fidelity Dividendes internationaux élevés	<b>FTHI</b>	Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – série FNB	<b>FCIG</b>	FNB Fidelity Obligations mondiales de qualité
<b>FEPY</b>	FNB Fidelity Actions à rendement bonifié*			<b>FCGB</b>	FNB Fidelity Obligations mondiales de base Plus

\* Le FNB Fidelity Actions à rendement bonifié vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme. Pour mettre en œuvre une stratégie basée sur les options visant à accroître les liquidités et à atténuer la volatilité globale du portefeuille, le FNB vend des options d'achat sur un indice représentant le rendement des sociétés à grande capitalisation boursière, tel que l'indice S&P 500. La capacité du FNB à verser des distributions aux porteurs de parts dépendra du rendement des titres que détient le FNB et des primes reçues découlant de la vente d'options d'achat. Rien ne garantit que le FNB versera des distributions régulières à ses porteurs de parts ou que les distributions demeureront constantes. Les montants distribués aux porteurs de parts pourraient varier en fonction de la conjoncture économique ou du marché et d'autres facteurs. Les distributions supérieures aux bénéfices actuels et accumulés du FNB seront traitées comme un remboursement de capital, ce qui correspond à une distribution du capital de placement du porteur de parts plutôt qu'une distribution tirée des profits nets du rendement du FNB. Par conséquent, toute partie d'une distribution qui est considérée comme un remboursement de capital ne doit pas être confondue avec le « rendement » ou le « revenu » du FNB. La vente d'options d'achat comporte également des risques, notamment le FNB peut être tenu de vendre l'actif sous-jacent ou de régler en espèces un montant de la même valeur à un prix d'exercice inférieur au cours du marché. Les primes associées à la vente d'options d'achat couvertes ne peuvent pas excéder le rendement qui aurait été obtenu si le FNB avait investi directement dans les titres faisant l'objet d'options d'achat. Veuillez lire le prospectus du FNB pour en savoir plus sur ces risques et les autres risques qui y sont associés.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placements ou visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca)



Selon la conjoncture et afin d'assurer des liquidités mensuelles régulières, les fonds verseront un revenu d'intérêts ainsi qu'une portion du montant que vous avez investi initialement (et qu'on appelle aussi un remboursement de capital). Il ne faut pas confondre cette distribution avec le « produit des placements » ou le « taux de rendement » d'un fonds. Les distributions mensuelles peuvent varier à tout moment si les conditions du marché changent. De plus, leur taux est réinitialisé au début de chaque année.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement des distributions. Ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le niveau de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou, dans le cas d'un nouveau fonds, d'un indice de référence.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chacun est unique et doit être soigneusement examinée par des conseillers juridiques et fiscaux.